

## AFFAIRE "CACHE D'ARMES" À BOUAKÉ

# Soul To Soul risque 10 à 20 ans d'emprisonnement

Le procureur: «Il n'a pas pas la liberté d'aller et venir»

«Les personnes indexées passeront devant les juridictions»

«Plusieurs officiers supérieurs auditionnés»

**C'**était une conférence de presse évidemment très attendue.

Plus d'un mois après les faits, l'affaire de "cache d'armes" à Bouaké serait-elle un jour élucidée? Les enquêtes vont-elles aboutir comme se le demandent les Ivoiriens? Il est encore trop tôt pour se prononcer, car "les enquêtes sont en cours" et les "15 auditions de 7 personnes dont Kamaraté Souleymane dit "Soul To Soul" et des officiers supérieurs des Forces armées de Côte d'Ivoire (Faci) et celles en cours de préparation" relancent incontestablement l'affaire. Mercredi 21 juin 2017, au cabinet du Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Libertés publiques, au Plateau, le procureur de la République près le tribunal d'Abidjan-Plateau, Richard Adou, pour la première fois, a fait le point sur les avancées de l'enquête. Une conférence de presse pour diffuser un message et un seul: la justice travaille, même si aucune arrestation n'a eu lieu pour le moment. «En tout état de cause, nous entendons offrir toutes les garanties de succès à cette enquête en cours en donnant toute la latitude et tous les moyens juridiques aux agents enquêteurs. C'est ainsi que nous leur [enquêteurs] avons adressé une réquisition aux fins de perquisition sur l'ensemble du territoire de la République en date du 7 juin 2017», a révélé le procureur. Selon Richard Adou, «il y a déjà eu 15 auditions de 7 personnes dont M. Kamaraté et des officiers supérieurs des Forces armées de Côte d'Ivoire». Le procureur a précisé que la détention et l'entreposage d'armes de guerre sont punis de peine allant de 10 à 20 années d'emprisonnement. «L'enquête préliminaire permet de rechercher la vérité, les auteurs, de retrouver des caches d'armes, d'appréhender tous ceux qui de près ou de loin ont pu participer. Ces résultats seront exploités par un juge



**Adou Richard Christophe, procureur de la République près le tribunal d'Abidjan - Plateau, invite les Ivoiriens à la patience dans l'affaire cache d'armes de Bouaké.** (Ph. DR)

d'instruction. Par la suite, une fois que ce dernier aura terminé sa mission, les personnes qui seront indexées, passeront devant les juridictions pour répondre de leurs actes», a-t-il poursuivi. Visé par l'enquête, selon M. Adou, le directeur de protocole du président de l'Assemblée nationale «n'a pas la liberté d'aller et venir comme un citoyen le ferait sans s'en référer au procureur que je suis, dans le cadre de l'enquête». Ce proche de Soro a été entendu plusieurs fois par les enquêteurs. «Les auditions se poursuivent sur toute l'étendue du territoire national avec l'appui d'une mission d'experts de l'Onu. Ce sont des armes de guerre dont la technicité demande qu'il y ait des professionnels. Donc ceux qui arrivent et qui peuvent nous apporter leur expertise sont les bienvenus. Ces enquêteurs ont pris langue avec nous et nous essayons de travailler avec eux», a-t-il ajouté, sans évoquer d'arrestations. «Les armes neuves, notamment des kalachnikovs, des munitions, Rpg et des lance-roquettes, étaient soigneusement dissimulées dans une ancienne piscine recouverte d'un préau dont le fond a été aménagé en magasin», a expliqué le procureur, alerte sur la gravité des faits. «Ce qui a été vu n'est pas resté lettre morte. Vous nous jugerez au résultat. Regardez

la justice déployer ses ailes», a-t-il poursuivi. M. Adou fait noter que le pays sort d'une «grave crise» qui a favorisé la prolifération d'armes de tous

calibres ayant servi à diverses infractions connexes. Pour cela, il faut une «enquête minutieuse et la plus large possible» qui puisse constituer un gage de paix et de stabilité, non seulement pour le pays, mais aussi pour la sécurité de la population. Face à l'impatience de certains Ivoiriens depuis l'épisode de Bouaké, il a précisé que les enquêtes se poursuivent et que le rôle du procureur n'est pas de procéder à des arrestations, mais de poser des actes nécessaires à la manifestation de la vérité. «On aurait pu agir dans la précipitation et puis ne pas savoir comment on en est arrivé là. Il s'agit d'aller au fond des choses. Il faut rechercher, fouiller, voir de façon minutieuse et approfondir ce qui s'est passé. Et

rechercher éventuellement encore s'il y a d'autres caches d'armes. Nous ne nous précipitons pas, peu importe la personne qui est en face de nous», a-t-il expliqué. Dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 mai 2017, lors de la mutinerie qui a éclaté à Bouaké, un groupe de militaires se retrouvait avec des armes neuves récupérées dans l'ancienne piscine d'une villa sise au quartier Beaufort de ladite ville. Les investigations menées par les hommes du procureur confirment que cette villa était la propriété de M. Kamaraté Souleymane alias "Soul To Soul", responsable du protocole du président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro.

Cyrille DJEDJED



MINISTÈRE DES  
INFRASTRUCTURES  
ÉCONOMIQUES

République de Côte d'Ivoire



PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
EN MILIEU URBAIN (PREMU)

### AVIS DE REPORT DE DATE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE BEOUMI

> Les candidats intéressés par ce Dossier d'Appel d'Offres sont informés que les dates de dépôt des offres et de la séance d'ouverture des plis, sont modifiées comme suit :

- o Dépôt des offres : **Vendredi 14 Juillet 2017 à 10 H 00 minutes GMT ;**
- o Séance d'ouverture des plis : **Vendredi 14 Juillet 2017 à 10 H 30 minutes GMT.**

> Les autres informations relatives à ce Dossier d'Appel d'Offres restent inchangées.

> Initialement les dates de dépôt des offres et de la séance d'ouverture des plis, étaient les suivantes:

\* Dépôt des offres: **Judi 29 juin 2017 à 10 H 00 minutes GMT ;**

\* Séance d'ouverture des plis: **Judi 29 juin 2017 à 10 H 30 minutes GMT ;**

**Cellule de Coordination du Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU), Sise aux II Plateaux-Vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802 Cocody Abidjan-Cote d'Ivoire**

08 BP 2346 ABIDJAN 08

Numéro de téléphone: (225) 22 40 90 90

Numéro de télécopie: (225) 22 41 35 59

Email: [pdimba@yahoo.fr](mailto:pdimba@yahoo.fr)